



Compte rendu de l'audio conférence du 2 avril suite aux annonces présidentielles du 31 mars

Point sanitaire pour les Landes

Le taux d'incidence est de 102 pour 100000.

les chiffres sont en augmentation mais moins inquiétants que dans d'autres départements : 96 pour le 64, 173 pour le Gers 260, pour la Gironde et 330 pour la Dordogne.

DDFIP 40 : pas de nouveaux cas Covid, on reste à 14.

Au niveau de la DGFIP : 201 cas positifs, soit +30% par rapport à la semaine dernière ; 330 cas contact ou en isolement ; 15 collègues hospitalisés et 3 décès.

Télétravail : Dans les Landes, 26 % d'agents en TT et 35 % au niveau national avec toujours un taux important de 78 % à la DG. Pour la région Aquitaine, le taux moyen est de 27%.

Suite aux annonces présidentielles de mercredi, rien ne change !

Après nous avoir énuméré les annonces gouvernementales, nous en avons conclu que rien ne changeait dans notre quotidien : pas de PCA, les services ouverts...

Le directeur a abordé le problème des gardes d'enfants... Oui, 3 petits points et puis s'en va, car pour l'administration ce qui pourrait se mettre en place est encore en cours de discussion à la DGAFP...

Et ensuite, des rencontres ont eu lieu ce vendredi 2 après-midi entre le secrétariat général du Ministère et les fédérations syndicales. Cliquez pour lire le compte rendu

[Audio avec le secrétariat général du 2 avril 2021](#)

Mais bon, rappel de la règle actuelle : Les agent.es ayant en garde un enfant de - de 16 ans et ne pouvant en assurer la garde par un autre moyen (conjointes...) seront si cela est matériellement possible systématiquement en TT.

Si le télétravail n'est pas possible, elles et ils seront placés en ASA... Mais en attendant le résultat des discussions au niveau national.

Précision faite par le directeur que, selon lui, sur le département, la période de congés correspondant aux vacances initialement prévues, les agents qui avaient prévu de ne prendre qu'une semaine auront déjà planifié la garde pour la 2ème semaine (conjoint.es, grands parents, etc...).

D'après le recensement fait par la direction en l'état actuel des choses il y aurait une vingtaine de TT supplémentaires.

Nous avons rappelé qu'il était compliqué, voire impossible, de télétravailler avec un ou des enfants à la maison, sauf à décaler ses horaires de travail tôt le matin ou tard le soir et faire ainsi une « double journée », en particulier pour les femmes.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES exige que les agent.es ayant un ou des enfants à garder à la maison soient placés en ASA, un point c'est tout.

Nous avons aussi insisté sur le fait que ces annonces arrivaient toujours très tardivement et qu'à chaque fois nous avons l'impression que la DG découvrait les problèmes et que du coup rien n'était prévu. En conséquence, les collègues s'inquiètent car beaucoup ne savent pas comment couvrir leur absence dès mardi.

Le directeur a répondu qu'il allait communiquer avec les chefs de service et leur indiquer que tout agent qui n'aurait pas de solution de garde pour mardi et non équipé en TT serait en ASA garde d'enfant.

Nous avons demandé que le message communiqué aux chefs de services soit bien clair, que la garde d'enfant s'impose pour les enfants jusqu'à 16 ans.

Le directeur va aussi adresser via les chefs de services, dès cette après midi, des attestations pour les agents résidant à plus de 10 km de leur lieu de travail.

Nous avons abordé le sujet des missions : pas de PCA , les services restent ouverts. Pour la campagne IR, on ne change rien par rapport à la note du 31 mars.

Donc la semaine prochaine, réception "tout venant" le matin, sur rdv l'après midi.

Un stage (territorialité de l'impôt) a été annulé de manière à libérer plus d'agents afin de pouvoir remplir les plannings. Ce sera une semaine de phase d'observation et ensuite la direction adaptera si besoin, c'est à dire en fonction des forces en présence...

Un système de jauges sera mis en place pour l'accueil à l'intérieur des locaux. Si trop de contribuables se présentent, il leur sera proposé de prendre rdv ou d'être rappelé par téléphone.

Côté trésorerie, si il n'y aurait qu'un.e agent.e présent.e, fermeture du poste. Si besoin rappel de collègues en télétravail (n'ayant aucune pathologie ni d'enfants à charge) pour épauler les personnels en présentiel.

Nous avons fait part de nos inquiétudes quant aux effectifs physiquement présents sur cette période tendue. Un point sera fait en audio conférence mi semaine prochaine.

Concernant l'aération des box de réception : La réception dans les box se fait porte ouverte et les fenêtres de la salle sur laquelle ils donnent sont ouvertes, donc l'air circule... Respect des jauges, désinfection systématique des box après chaque RDV et pause de 5 minutes avec aération entre chaque contribuable et tout va bien !!!

Courrier de Solidaires Fonction publique à la Ministre concernant les gardes d'enfants

Retrouvez la section des Landes sur Facebook

<https://www.facebook.com/Solidaires-Finances-Publiques-40-316950115364626/>

